



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXE 1 – LEXIQUE

Accoudoir (MSUP)	<p>Sous-ensemble du système de soutien du corps ayant pour fonction principale le positionnement des membres supérieurs de la personne. Il est généralement constitué d'une armature, d'un protège-vêtement et d'une manchette appelée aussi appui-bras.</p> <p>Les accoudoirs dits « tubulaires » sont escamotables et/ou amovibles, de forme tubulaire et ne sont pas équipés de protège-vêtement.</p>
Adjonction	Dans cette nomenclature, dispositif médical ou accessoire destiné spécifiquement par son fabricant à être utilisé avec un VPH afin de répondre à un besoin spécifique et essentiel d'une personne conformément à la destination prévue par son fabricant. Une adjonction est ajoutée en complément des modules constitutifs d'un VPH détaillés dans les exigences de conception minimales.
Amovible	Se dit de tout sous-ensemble qui, sans outil et quel que soit le mouvement nécessaire, se dissocie de son support.
Appui-mollet	Dispositif de soutien de la partie postérieure du mollet (associé à la potence repose-jambes inclinable), réglable pour s'adapter à la morphologie d'un patient.
Assise	Sous ensemble formé du siège, du dossier et des accoudoirs (pouvant intégrer l'appui-tête, les cales troncs ...) mais n'incluant pas l'ensemble repose-pied.
Carrossage	Angle formé par le plan de la roue et le plan sagittal du véhicule. Cet angle est dit « négatif » lorsque la voie des roues, mesurée au sol, est supérieure à celle mesurée au point le plus haut des roues, « positif » dans le cas contraire et « à zéro » en cas d'égalité des deux voies.

Chasse	Distance mesurée au sol entre la projection de l'axe de rotation du pivot et celle de l'axe de rotation de la roue.
Châssis	Partie du véhicule sur laquelle sont fixés le système de soutien du corps, les roues, les systèmes de freinage et d'immobilisation.
Classe d'usage (USAG)	Ensemble des conditions d'utilisation environnementales d'un véhicule à propulsion par moteur électrique.
Commande assistée « mécanique »	Se dit de tout système actionnable sans outil, dont l'amplitude de déplacement pour manœuvrer le système est assurée par la personne utilisatrice ou l'accompagnant et la force nécessaire pour manœuvrer le système est très inférieure à celle d'une commande mécanique. Exemple : dossier inclinable par vérin pneumatique.
Commande « électrique »	Se dit de tout système actionnable sans outil dont l'amplitude de déplacement ainsi que la force nécessaire pour manœuvrer le système ne sont pas assurées par la personne utilisatrice ou l'accompagnant. Exemple : dossier inclinable par vérin électrique.
Commande « mécanique »	Se dit de tout système actionnable sans outil dont l'amplitude de déplacement et la force nécessaire pour manœuvrer le système sont assurées par la personne utilisatrice ou l'accompagnant - exemple : dossier inclinable par crémaillères.
Configurable (VPH configurable)	VPH proposant plusieurs configurations selon les exigences de conception minimales, permettant de s'adapter aux besoins spécifiques d'un patient en termes de dimensions, de réglages et de choix de modules des différents éléments.
Diamètre de giration	Diamètre du plus petit cercle que peut décrire le véhicule sans occupant en faisant une rotation de 360 degrés.
Dispositif de pliage	Dispositif dont les éléments du cadre se trouvant sous le siège peuvent être repliés (norme ISO7176-26).
Dossier (DOS)	Dispositif de soutien postural conçu pour générer des réactions des différents segments du tronc, notamment sacral, lombaire et/ou thoracique. Différents types de dossier existent, allant d'un dossier équipé d'une toile souple à un dossier équipé d'une structure rigide.
Dossier inclinable	Est considéré comme dossier inclinable un dossier qui s'incline vers l'arrière sur une plage d'au moins 30°, à partir d'un angle par

	rapport au siège qui ne peut être inférieur à 90°. L'articulation mécanique permettant le réglage doit se situer à l'intersection du siège et du dossier.
Élément	Dans cette nomenclature, un élément représente l'une des parties constitutives du VPH : mode de propulsion, châssis, dossier, siège, repose-pieds, accoudoir, système de soutien du corps, ± système de maintien du corps, roues, système d'immobilisation et système de conduite.
Empattement	Distance au sol mesurée entre les axes verticaux des roues avant et arrière d'un même côté du véhicule ; mesure prise lorsque le véhicule est orienté pour une marche avant (rotation des pivots des roues directrices).
Ensemble repose-pieds (MINF)	Sous-ensemble du système de soutien du corps ayant pour fonction principale le positionnement des jambes et des pieds de la personne. Il est généralement composé de la ou des potences repose-pied et de la ou des palettes repose-pied pour les fauteuils roulants, ou de l'ensemble pédale -tuteur jambier pour les tricycles.
Équipe pluridisciplinaire	Équipe constituée au minimum d'un médecin spécialiste compétent en médecine physique et en réadaptation (MPR) ou d'un médecin titulaire d'un DU Appareillage, et d'un ergothérapeute ou d'un kinésithérapeute ayant une pratique dans le domaine des VPH. Ces professionnels ne sont ni consultant ni salarié d'un fabricant, d'un distributeur ou d'un prestataire.
Escamotable	Se dit de tout sous-ensemble qui, sans outil et quel que soit le mouvement nécessaire, libère l'espace qu'il utilise normalement tout en restant lié à son support.
Inclinable	Se dit de tout sous-ensemble dont il est possible, avec ou sans outil, de modifier les caractéristiques angulaires.
Largeur de demi-tour entre parois limitantes	Distance minimum entre deux parois verticales et parallèles entre lesquelles un véhicule occupé peut tourner de 180° en exécutant une marche avant, une marche arrière et de nouveau une marche avant.

Largeur de giration	Distance minimum entre deux parois verticales et parallèles entre lesquelles un véhicule occupé peut tourner de 180° en une seule manœuvre.
Mode de propulsion (PROP)	Ce mode comprend le système de propulsion, de direction et de freinage.
Modules	Dans cette nomenclature, parties constitutives d'un élément, dont les caractéristiques techniques permettent de répondre à un besoin spécifique d'une personne en situation de handicap. Un module peut être disponible dans différentes options répondant à des besoins différents.
Pincement	Angle formé par le plan de la roue et le plan frontal du véhicule. Cet angle est dit « négatif » lorsque l'écartement des roues mesuré au point le plus en avant est inférieur à celui mesuré au point le plus en arrière, « positif » dans le cas contraire et « à zéro » en cas d'égalité des deux écartements.
Pivotant	Se dit de tout sous-ensemble qui, tournant autour d'un axe, libère l'espace qu'il utilise normalement tout en restant lié à son support, sans outil.
Positionnable	Se dit de tout sous-ensemble qui, avec ou sans outil, peut être positionné à différents endroits.
Réglable	Se dit de tout sous-ensemble dont il est possible, avec ou sans outil, de modifier les caractéristiques dimensionnelles linéaires et/ou angulaires.
Relevable	Se dit de tout sous-ensemble qui, sans l'utilisation d'outil, peut être mis à la verticale tout en restant lié à son support.
Renouvellement à l'identique	Le renouvellement à l'identique d'un VPH se caractérise par une nouvelle prescription d'un VPH de même catégorie, de même modèle ou sa nouvelle version, et de même configuration, qui intervient à l'issue de la période de prise en charge initiale et en réponse aux besoins inchangés d'un patient.
Roues directrices (RDIR)	Roues changeant la direction du véhicule lorsque leur orientation par rapport au châssis change.
Roues motrices (RMOT)	Roues attachées de chaque côté du véhicule, tournant indépendamment l'une de l'autre et ne changeant pas d'orientation par rapport au châssis.

Siège (SIEG)	<p>Système de soutien postural conçu pour supporter la face inférieure du fessier et des cuisses.</p> <p>Différents types de sièges existent, allant d'un siège équipé d'une toile souple à un siège équipé d'une structure rigide.</p>
Soutien postérieur de la jambe	Termes usuellement employés : « appui-mollet », « coussin repose-jambe ».
Système de conduite et/ou de commande (COND)	Sous-ensemble permettant la propulsion et/ou la direction du véhicule.
Système soutien du corps (SSC)	Partie du véhicule qui soutient directement le corps de la personne utilisatrice (norme ISO 6440) et qui est composée au minimum d'un siège, d'un dossier, d'un ensemble repose-pied et d'accoudoirs.
Système d'immobilisation et de freinage (IMMO)	<p>Système d'immobilisation : sous-ensemble permettant de maintenir immobiliser le véhicule.</p> <p>Système de freinage : sous-ensemble permettant le ralentissement du véhicule (jusqu'à son arrêt éventuellement).</p>
Tendeur de dossier	Est considéré comme tendeur de dossier tout dispositif permettant de maintenir l'écartement entre les montants de dossier.
Voie	Distance au sol entre les roues d'un même essieu, mesurée d'axe en axe (au milieu) des surfaces de contact des roues sur le sol.